

Épreuve de contrôle à compter de la session 2022

Aide-mémoire

Bulletin officiel n° 4 du 27 janvier 2022 - Note de service du 31-12-2021

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo4/MENE2139306N.htm>

Conditions d'accès à l'épreuve de contrôle ?

Obtenir une moyenne générale entre 8 et 9,9 / 20 aux épreuves du bac pro ;

+ une moyenne supérieure ou égale à 10 / 20 à l'ensemble des épreuves professionnelles.

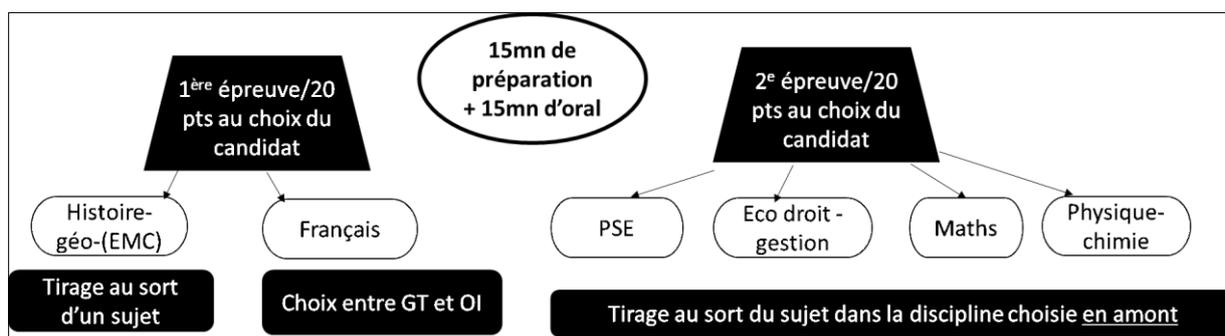
Objectif : valider un niveau suffisant dans le domaine professionnel pour accéder à l'épreuve de contrôle qui porte, elle, sur des compétences générales et transversales.

Format de l'épreuve de contrôle

Deux sous-épreuves de 15 minutes chacune, notée chacune sur 20 points.

Chaque interrogation est précédée d'une préparation d'une durée de 15 minutes

- Débute par un exposé du candidat sans interruption de l'évaluateur d'une durée maximale de 5 minutes.
- Se poursuit par un échange avec le candidat : soit en poursuivant le même sujet, soit en élargissant le champ de la réflexion sur d'autres parties du programme.



Seconde sous-épreuve (choix annoncé à l'examineur)

Français (programme limitatif renouvelable) ou histoire-géographie et enseignement moral et civique.

En français, Le candidat présente une œuvre intégrale ou un groupement de textes prévus par le programme limitatif renouvelable : « Le sujet consiste en la présentation d'une œuvre ou d'un groupement de textes étudié pendant l'année, au choix du candidat. Les candidats individuels présentent une œuvre ou un groupement de textes qui s'inscrit dans le programme limitatif de la classe de terminale. »

En histoire-géographie-EMC, « à l'invitation de l'examineur, le candidat tire au sort un sujet d'histoire ou de géographie. Il n'y a pas de sujet d'EMC proposé au tirage au sort, mais l'EMC fait systématiquement partie de l'entretien avec le candidat ».

Le sujet consiste en un commentaire d'un document fourni par l'examineur (texte, image, graphique, carte, etc.) qui porte sur un des thèmes des programmes d'histoire ou de géographie.

Lors de l'entretien, une question d'EMC est posée au candidat.

| Ce qui demeure | Ce qui change |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Pas de banque de sujets, ni au niveau national ni au niveau académique → chaque examinateur élabore ses sujets pour permettre un tirage au sort• Porte sur le programme de terminale (= programme limitatif en français)• En français, le candidat présente un GT ou une OI (mais parmi les 11 exclusivement)• Le candidat se présente sans document• Il n'y a pas de sujet spécifique à l'EMC | <ul style="list-style-type: none">• Durée impartie : 5mn max d'exposé du candidat puis 10mn d'entretien• Nouvelles grilles d'évaluation• L'EMC est systématiquement sollicité lors de l'entretien• HG : commentaire d'un document (= pas de question sèche)• Dans les deux valences, l'entretien peut élargir sur TOUT le programme• Les candidats libres sont interrogés sur les programmes• La note est affectée du coef de la discipline• Le candidat est déclaré admis dès lors qu'il a 10 ou + de moyenne générale (= à l'ensemble des épreuves) |

Annexe 4 : [Grille nationale d'évaluation de la sous-épreuve de contrôle de français](#)

Annexe 5 : [Grille nationale d'évaluation de la sous-épreuve de contrôle d'histoire-géographie et EMC](#)